



Mesures de bruit

Avantages

- ✓ Vous connaissez le niveau sonore régnant dans votre entreprise ce qui permet – si nécessaire – de prendre des mesures en vue de réduire les nuisances sonores.

Objectif

- Mesurer les niveaux sonores émis par diverses sources de bruit dans l'environnement professionnel.
- Evaluer le bruit pour prendre si nécessaire les mesures de protection collectives et individuelles.
- Proposer des mesures destinées à maîtriser le bruit et à le rendre moins dérangeant.

Résultat

- Un aperçu clair du niveau sonore régnant dans l'entreprise.
- Des mesures préventives qui peuvent être intégrées à court et à long terme dans le plan global de prévention.

Mode d'exécution

- Dresser l'inventaire des sources sonores dans l'environnement de travail.
- Procéder à diverses mesures afin d'objectiver les paramètres spécifiques (mesures au niveau des différentes sources de bruit y compris une analyse fréquentielle et/ou des mesures liées à la personne).
- Rédiger un rapport détaillé en ce compris une carte du bruit si ceci s'avère pertinent.
- Présenter des mesures préventives à court et moyen terme afin de réduire l'exposition aux nuisances sonores sur le lieu de travail, ou même de les éliminer totalement.